

PARÉ ! POU FORM A MWIN

Èk la Région, nou lé Kapab !

LA RÉGION REVALORISE LA RÉMUNÉRATION

des stagiaires de la formation
professionnelle jusqu'à

1000 € / par mois
pour les 26 ans et +



VOUS ÊTES STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

La Région vous soutient en revalorisant
le montant de votre rémunération

jusqu'à **1000 €** / mois

C'EST QUOI ?

- ▶ La garantie d'un revenu mensuel
- ▶ Une protection sociale

TOUT AU LONG
DE LA FORMATION

C'EST POUR QUI ?

- ▶ Les stagiaires de la formation professionnelle
- ▶ Tous les bénéficiaires du Pass'Formation

sous conditions

C'EST COMBIEN ?

	PUBLIC	AVANT	MAINTENANT
▶ 16 à 18 ans		224,68 €	400 €
▶ 18 ans à 25 ans		561,68 €	730 €
▶ 26 ans et plus		769,49 €	1000 €
▶ Personnes en situation de handicap		769,49 €	1000 €

COMMENT FAIRE ?

- ▶ Votre organisme de formation vous accompagne dans vos démarches. Il transmet votre dossier à l'Agence de Service et de Paiement (ASP).

À SAVOIR

Si vous êtes déjà bénéficiaire de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE), pensez à en parler avec votre centre de formation ainsi qu'à votre conseiller, dès votre entrée en stage.

+ d'infos sur WWW.REGIONREUNION.COM

